



F.M.B.Z - KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal – Immeuble KPMG
Les berges du Lac – 1053 Tunis
Tél : + (216) 71 19 43 44
Fax : + (216) 71 19 43 20
www.kpmg.com/tn



Certified Public Accountants, Consultants and Business Advisers

67, Avenue Jugurtha,
1082, Mutuelle ville-Tunis – Tunisie
Tél : 00 216 71 840 818 - Fax : 00 216 71 844 808
Website: www.hlb-tunisia.com
E-mail : admin@ hlb-tunisia.com

SOCIETE ASSURANCES MAGHREBIA SA

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020



F.M.B.Z - KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal – Immeuble KPMG
Les berges du Lac – 1053 Tunis
Tél : + (216) 71 19 43 44
Fax : + (216) 71 19 43 20
www.kpmg.com/tn



Certified Public Accountants, Consultants and Business Advisers
67, Avenue Jugurtha,
1082, Mutuelle ville-Tunis – Tunisie
Tél : 00 216 71 840 818 - Fax : 00 216 71 844 808
Website: www.hlb-tunisia.com
E-mail : admin@ hlb-tunisia.com

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES

DE LA SOCIETE ASSURANCES MAGHREBIA SA

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par vos assemblées générales du 19 mai 2017 et du 29 juin 2018, et en application des dispositions de la loi n° 2000-93 du 03 novembre 2000 portant promulgation du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter ci-après notre rapport général sur le contrôle des comptes de la société ASSURANCES MAGHREBIA SA arrêtés au 31 décembre 2020 faisant apparaître un total bilan net de 434 360 559 Dinars et un résultat bénéficiaire net de 18 709 746 Dinars, ainsi que notre rapport spécial.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Messieurs les actionnaires, l'expression de notre haute considération.

Tunis, le 19 Avril 2021

P/F.M.B.Z KPMG - TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

P/Cabinet HLBGSAudit&Advisory

Ghazi HANTOUS

SOMMAIRE

-	RAPPORT GENERAL	4
-	RAPPORT SPECIAL	14
-	ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2019	20
	• Bilan	21-22
	• Etat de résultat non vie	23
	• Etat de résultat	24
	• Etat des engagements reçus et donnés	25
	• Etat de flux de trésorerie	26
	• Notes aux états financiers	27



F.M.B.Z - KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal – Immeuble KPMG
Les berges du Lac – 1053 Tunis
Tél : + (216) 71 19 43 44
Fax : + (216) 71 19 43 20
www.kpmg.com/tn



Certified Public Accountants, Consultants and Business Advisers

67, Avenue Jugurtha,
1082, Mutuelle ville-Tunis – Tunisie
Tél : 00 216 71 840 818 - Fax : 00 216 71 844 808
Website: www.hlb-tunisia.com
E-mail : admin@ hlb-tunisia.com

***MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE « ASSURANCES MAGHREBIA SA »***

64, Rue de Palestine. 1002 Tunis.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Messieurs,

I-Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société ASSURANCES MAGHREBIA SA qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2020 faisant apparaître un total de 434 360 559 Dinars , l'état de résultat faisant apparaître un bénéfice net avant modifications comptables de 18 709 746 Dinars et de 18 896 083 Dinars après modifications comptables, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date faisant ressortir une trésorerie positive de fin de période de 2 897 810 Dinars, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 3 Mars 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptables des entreprise

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelés précédemment, et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

- Evaluation des provisions techniques :

Risque identifié

Les provisions techniques, figurant au bilan au 31 décembre 2020 pour un montant de 255 636 195 DT, représentent le poste le plus important du passif au regard d'un total bilan de 434 360 559 DT.

Le calcul des provisions techniques relève d'une obligation légale et requiert l'exercice du jugement de la direction pour le choix des hypothèses à retenir, des modèles de calcul à utiliser et des taux de frais de gestion retenus.

Les méthodes d'estimation des provisions techniques sont précisées dans la note 4.2.1 aux états financiers.

Compte tenu du poids relatif de ces provisions au bilan et de l'importance du jugement exercé par la direction, nous avons considéré l'évaluation de ces provisions comme un point clé de l'audit.

Synthèses de nos réponses :

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation du montant des provision techniques, nos travaux ont consisté, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, principalement à :

- Prendre connaissance de la conception et tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à la détermination des provisions techniques
- Apprécier la pertinence des méthodes de calculs utilisés pour l'estimation des provisions techniques et leur conformité au regard des normes comptables en vigueur et des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation
- Effectuer des procédures analytiques afin d'identifier et d'analyser toute variation inhabituelle et/ou inattendue significative
- Prendre connaissance et vérifier les travaux effectués par l'actuaire contrôleur
- Valider les cadrages comptabilité/gestion
- Apprécier le caractère approprié des hypothèses retenues pour le calcul
- Vérifier, par sondage, l'évaluation de la provision pour sinistres à payer selon notre évaluation du risque et compte tenu des dispositions de la circulaire du ministre des

finances n° 258/2010

- Mettre en œuvre des procédures visant à tester la fiabilité des données servant de base aux estimations
- Procéder à l'examen du dénouement des estimations comptables des exercices précédents afin d'apprécier la fiabilité du processus de détermination de ces estimations mis en œuvre par la direction

- **Evaluation des placements :**

Risque identifié

Les placements figurent à l'actif du bilan pour un montant net de 277 945 484 DT au 31 décembre 2020.

La norme comptable tunisienne NCT31 dispose qu'à la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet de provision alors que les plus-values par rapport à cette valeur ne sont pas constatées. La valeur d'usage est déterminée sur la base de plusieurs facteurs et fait appel au jugement professionnel pour les hypothèses utilisées.

Les informations fournies par la Société au sujet de l'évaluation de ses placements sont présentées à la note 2.2 des états financiers.

Le poids de ces actifs dans le bilan et le degré de jugement nécessaire à leur évaluation nous ont conduits à la considérer comme un point clé de l'audit.

Synthèses de nos réponses :

Nos travaux ont principalement consisté à :

- Apprécier les méthodologies retenues pour l'évaluation des placements au regard des normes comptables en vigueur et des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation

- Evaluer et tester la conception et l'efficacité des contrôles clés sur les méthodes de valorisation des placements
 - Vérifier le calcul des éventuelles dépréciations nécessaires
 - Réaliser des procédures analytiques sur les évolutions significatives de l'exercice
 - Procéder au rapprochement avec les rapports obtenus du gestionnaire d'actifs
- **Evaluation des provisions pour dépréciation des créances sur assurés et intermédiaires d'assurance :**

Risque identifié

Les provisions pour dépréciation des créances sur assurés et sur intermédiaires d'assurance totalisent 25 608 947 DT au 31 décembre 2020. L'estimation de ces provisions requiert l'exercice du jugement de la direction pour la détermination de la base de provisionnement, tenant compte des modalités de calcul prévues par la décision du CGA n° 24/2017 en date du 29 mars 2017 relative aux nouvelles modalités de calcul des provisions sur les créances des assurés et des intermédiaires d'assurance.

Dans ce contexte, nous avons considéré que l'estimation de ces provisions constituait un point clé de l'audit.

Synthèse de nos réponses :

Nos travaux ont principalement consisté à :

- Contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec la méthodologie définie au niveau de la décision du CGA n° 24-2017 du 29 Mars 2017
- Procéder au rapprochement des créances comptables avec l'arriéré issu du système d'information

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et, leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si les textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II-Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes de contrôle interne.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur

Respect de la réglementation relative au secteur des Assurances

En outre, et en application des dispositions de la circulaire du ministre des finances n°258 du 2 octobre 2010, nous avons fait appel à un actuairé agréé pour la revue des provisions techniques et des conditions tarifaires. A l'issue de ses travaux, nous estimons que les provisions techniques sont correctement évaluées et suffisantes pour couvrir les engagements futurs de la société.

Tunis, le 19 Avtil 2020

P/F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

P/Cabinet GSAudit&Advisory

Ghazi HANTOUS



F.M.B.Z - KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal – Immeuble KPMG
Les berges du Lac – 1053 Tunis
Tél : + (216) 71 19 43 44
Fax : + (216) 71 19 43 20
www.kpmg.com/tn



Certified Public Accountants, Consultants and Business Advisers

67, Avenue Jugurtha,
1082, Mutuelle ville-Tunis – Tunisie
Tél : 00 216 71 840 818 - Fax : 00 216 71 844 808
Website: www.hlb-tunisia.com
E-mail : admin@ hlb-tunisia.com

SOCIETE « ASSURANCES MAGHREBIA SA »

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Messieurs les Actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous les Conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la Conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations nouvellement conclues en 2020 et régies par lesdites dispositions.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)***B.1 Convention de sous-traitance conclue entre la société ASSURANCES MAGHREBIA et la société CODWAY***

La Société *CODWAY* a confié en sous-traitance à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* la gestion des activités ci-dessous :

- la gestion des ressources humaines ;
- la gestion comptable et financière ;
- la gestion juridique.

En contrepartie de ces prestations, la Société *CODWAY* s'engage à régler à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* un montant forfaitaire annuel de 50.000 DT HT, sur présentation de facture.

Cette convention a pris effet à partir du 1 janvier 2018, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

B.2- Convention entre La Société ASSURANCES MAGHREBIA et La Société CODWAY

La Société *ASSURANCES MAGHREBIA SA* a conclu une convention Assistance Système d'Information et Business Process Outsourcing avec sa filiale la Société *CODWAY* avec date d'effet du 1^{er} janvier 2018 et ayant pour principal objet :

- Système d'Information ;
- Assistance et Développement Logiciel ;
- Audit Informatique ;
- Business Process Outsourcing (BPO).

En contrepartie de ces prestations, la Société *CODWAY* a facturé en 2020 à la société *ASSURANCES MAGHREBIA* un montant de 990 158 DT HT.

B.3 Contrat de location entre la société ASSURANCES MAGHREBIA et la société CODWAY

La société ASSURANCES MAGHREBIA SA donne en location à la société CODWAY le 3^{ème} étage de l'immeuble sis au 24 rue Royaume d'Arabie Saoudite, à usage de bureaux, pour une période commençant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. Le loyer est fixé à 21 643 DT HT.

En plus, la société ASSURANCES MAGHREBIA SA donne en location à la société CODWAY le 4^{ème} étage de l'immeuble résidence du Lac Bloc H sis à la rue du Lac Tanganyika, à usage de bureaux, pour une période commençant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. Le loyer est fixé à 50 926 DT HT.

B.4- Contrat de location entre la société ASSURANCES MAGHREBIA et la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE

La société ASSURANCES MAGHREBIA SA donne en location à la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE l'immeuble entier contigu à l'immeuble sis au 24 rue du Royaume d'Arabie Saoudite, 1002 Tunis à usage de bureaux, pour un an renouvelable commençant le 1^{er} janvier 2020 et finissant le 31 décembre 2020. Le loyer au titre de 2020 est fixé à 240 367 DT HT.

La société ASSURANCES MAGHREBIA SA donne aussi en location à la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE une partie du RDC de l'immeuble sis au 24, Rue du Royaume d'Arabie Saoudite d'une surface totale de 250M². Le loyer au titre de 2020 est fixé à 30 740 DT HT.

La société ASSURANCES MAGHREBIA SA donne aussi en location à la société ASSURANCES MAGHREBIA VIE deux locaux commerciaux n° B40 & B41 au RDC de l'immeuble EL AMEN sis à SFAX EL JADIDA d'une superficie de 31M². Le loyer au titre de 2020 est fixé à 8 039 DT HT.

B.5- Convention de sous-traitance conclue entre la Société ASSURANCES MAGHREBIA et la Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE

La Société ASSURANCES MAGHREBIA VIE a confié en sous-traitance à la Société ASSURANCES MAGHREBIA la gestion des activités ci-dessous :

- la gestion des ressources humaines ;
- la comptabilité de la réassurance ;
- la gestion comptable et financière ;
- la gestion des prestations en matière juridique ;
- le contrôle de la conformité ;
- la gestion des risques ;
- l'audit interne ; et
- l'informatique.

En contrepartie de ces prestations, la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* s'engage à régler à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* un montant forfaitaire annuel de 120.000 DT HT, sur présentation de facture.

Cette convention a pris effet à partir du 3 janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

B.6- Convention de délégation de gestion de produits conclue entre la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* et la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE*

La Société *ASSURANCES MAGHREBIA* a confié par délégation à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* la gestion des produits santé. Cette convention a pris effet à partir du 1^{er} janvier 2011, elle est conclue pour une durée de 12 mois renouvelables par tacite reconduction pour la même durée.

A partir du 1^{er} juin 2019, la société *ASSURANCES MAGHREBIA* propose d'intégrer de nouvelles dispositions à ladite convention :

- des travaux liés aux missions de contrôle interne ; et
- des travaux liés au marketing.

En contrepartie, la Société *ASSURANCES MAGHREBIA* s'engage à régler à la Société *ASSURANCES MAGHREBIA VIE* un montant forfaitaire annuel de 50.000 DT HT, sur présentation de facture.

B.7- Convention entre La Société ASSURANCES MAGHREBIA et La Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE

La Société ASSURANCES MAGHREBIA a confié à la Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE la gestion de son patrimoine immobilier. Ce contrat de gérance a pris effet à partir 1^{er} juillet 1995 pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction.

En contrepartie de ces prestations, la Société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE a facturé en 2020 à la société ASSURANCES MAGHREBIA la somme de 223 772 DT HT.

B.8- Contrat de location entre la société ASSURANCES MAGHREBIA et la société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE

La société ASSURANCES MAGHREBIA IMMOBILIERE donne en location à la société ASSURANCES MAGHREBIA trois locaux de l'immeuble sis à Sousse au 1, rue Salah Saad à usage de bureaux. Cette location est consentie pour la durée d'une année renouvelable par tacite reconduction. Le loyer est fixé à 27 630 DT HT.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la Société ASSURANCES MAGHREBIA envers ses dirigeants tels que visés par l'article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. Rémunération du Président du Conseil :

La rémunération du président du conseil d'administration de la société est fixée par décision du conseil d'administration tenu le 29 mai 2014. Cette rémunération est de 105.000 DT Brut.

2. Rémunération du Directeur Général :

La rémunération annuelle brute du Directeur Général de la société est fixée à 125.000 DT. Cette rémunération a été décidée par le Conseil d'Administration du 29 juin 2018. D'autre part, le Directeur Général bénéficie d'une prime de performance sur objectifs.

3. Rémunération du Directeur Général Adjoint :

La rémunération annuelle brute du Directeur Général adjoint de la société est fixée à 100.000 DT. Cette rémunération a été décidée par le Conseil d'Administration du 29 juin 2018. D'autre part, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une prime de performance sur objectifs.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas relevé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

4. Rémunération des membres du Conseil d'Administration :

Les jetons de présence sont fixés à 7.500 DT Brut par an et par administrateur.

5. Rémunération des membres des autres comités :

Le Conseil d'Administration s'appuie sur les travaux de trois comités spécialisés dans l'exécution de ses missions, à savoir :

1. Le Comité Permanent d'Audit : Il est constitué de trois membres. Les émoluments sont fixés à 6.000 DT Brut par an et par membre.
2. Le Comité de Gestion des Risques : Il est constitué de trois membres. Les émoluments sont fixés à 6.000 DT Brut par an et par membre.
3. Le Comité de nominations et de rémunérations : Il est constitué de trois membres. Les émoluments sont fixés à 6.000 DT Brut par an et par membre.

Tunis, le 19 Avril 2021

P/ F.M.B.Z-KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

P/ Cabinet GSAudit&Advisory

Ghazi HANTOUS

**ETATS FINANCIERS DE LA SOCIETE
ASSURANCES MAGHREBIA S.A.
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020**

BILAN (exprimé en dinars)

Actifs	Notes	31/12/2020			31/12/2019
		VB	AMORT & PROV	NET	NET
AC1 Actifs incorporels	3.1				
AC11 Investissements de recherche et développement	3.1.1	53.418	53.418	0	0
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	3.1.2	1.611.332	1.290.713	320.619	367.990
		1.664.750	1.344.131	320.619	367.990
AC2 Actifs corporels d'exploitation	3.2				
AC21 Installations techniques et machines	3.2.1	6.354.587	5.271.541	1.083.046	950.990
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	3.2.2	1.650.774	1.250.245	400.529	441.580
		8.005.361	6.521.786	1.483.575	1.392.570
AC3 Placements	3.3				
AC31 Terrains et constructions					
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	3.3.1	9.997.617	3.040.808	6.956.809	7.154.210
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	3.3.2	20.899.757	8.249.739	12.650.018	13.080.872
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations					
AC321 Parts dans des entreprises liées	3.3.3	19.701.579	0	19.701.579	19.590.131
AC33 Autres placements financiers					
AC331 Actions et autres titres à revenu variable	3.3.4	43.507.301	3.561.743	39.945.558	39.425.643
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	3.3.5	195.776.581	385.120	195.391.461	167.370.088
AC334 Autres prêts	3.3.6	2.347.121		2.347.121	1.882.694
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises c	3.3.7	952.938		952.938	999.890
		293.182.893	15.237.409	277.945.484	249.503.528
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	3.4				
AC510 Provisions pour primes non acquises	3.4.1	13.129.107		13.129.107	14.114.455
AC531 Provisions pour sinistres	3.4.2	62.802.944		62.802.944	60.490.563
AC550 Provisions d'égalisation et équilibrage	3.4.3	586.785		586.785	586.785
		76.518.837		76.518.837	75.191.803
AC6 Créances	3.5				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611 Primes acquises et non émises	3.5.1	17.357.458		17.357.458	16.456.323
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurances directes	3.5.2	37.738.339	23.347.019	14.391.320	10.345.645
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	3.5.3	1.356.723	413.043	943.680	633.627
AC63 Autres créances					
AC631 Personnel	3.5.4	332.689		332.689	276.145
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3.5.5	6.228		6.228	6.055
AC633 Débiteurs divers	3.5.6	10.795.517	2.671.927	8.123.590	6.292.921
		67.586.955	26.431.989	41.154.966	34.010.716
AC7 Autres éléments d'actif	3.6				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	3.6.1	24.716.081	2.445.805	22.270.276	21.585.853
AC72 Charges reportées					
AC721 Frais d'acquisition reportés	3.6.2	5.389.327		5.389.327	5.112.304
AC722 Autres charges à répartir	3.6.3	64.018		64.018	128.035
AC73 Comptes de régularisation Actif					
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	3.6.4	8.404.271	519.715	7.884.556	8.507.208
AC733 Autres comptes de régularisation	3.6.5	1.328.902		1.328.902	1.150.820
		39.902.598	2.965.520	36.937.078	36.484.221
Total de l'actif		486.861.394	52.500.835	434.360.559	396.950.828

Capitaux Propres et Passifs	Notes	31/12/2020	31/12/2019 RETRAITE*	31/12/2019 PUBLIE
Capitaux propres	4.1			
CP1 Capital social		45.000.000	45.000.000	45.000.000
CP2 Réserves et primes liées au capital social		15.756.865	9.349.277	9.349.277
CP4 Autres capitaux propres		19.073.651	18.823.651	18.823.651
CP5 Résultats reportés		208.979	12.129	12.129
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		80.039.495	73.185.057	73.185.057
CP6 Résultat de l'exercice		18.709.746	11.998.042	11.811.704
Total des capitaux propres avant affectation		98.749.241	85.183.099	84.996.762
Passif	4.2			
PA2 Provisions pour autres risques et charges		1.383.484	855.950	855.950
PA23 Autres provisions		1.383.484	855.950	855.950
PA3 Provisions techniques brutes	4.2.1			
PA310 Provisions pour primes non acquises	4.2.1.1	44.053.724	41.760.272	41.760.272
PA331 Provisions pour sinistres	4.2.1.2	200.398.167	186.674.808	186.674.808
PA341 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes	4.2.1.3	3.204.579	2.812.413	2.812.413
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage	4.2.1.4	4.886.785	4.886.785	4.886.785
PA361 Autres provisions techniques	4.2.1.5	3.092.940	3.869.524	3.869.524
		255.636.195	240.003.803	240.003.803
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	4.2.2	30.309.437	29.700.022	29.700.022
PA6 Autres dettes	4.2.3			
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	4.2.3.1	8.146.851	7.019.051	7.019.051
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	4.2.3.2	25.603.022	19.512.326	19.512.326
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	4.2.3.3	684.245	749.371	749.371
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques*	4.2.3.4	5.369.906	7.957.818	8.144.155
PA634 Créiteurs divers	4.2.3.5	7.960.575	5.671.922	5.671.922
		47.764.599	40.910.487	41.096.825
PA7 Autres passifs	4.2.4			
PA71 Comptes de régularisation passif	4.2.4.1	517.604	297.468	297.468
		517.604	297.468	297.468
TOTAL DU PASSIF		335.611.318	311.767.729	311.954.066
Total des capitaux propres et du passif		434.360.559	396.950.828	396.950.828

* Chiffres retraités à des fins de comparabilité (cf. Note 4-1)

ETAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET DE LA RÉASSURANCE (exprimé en dinars)

	Notes	OPÉRATIONS BRUTES 31/12/2020	CESSIONS ET RÉTROCESSIONS 31/12/2020	OPÉRATIONS NETTES 31/12/2020	OPÉRATIONS NETTES 31/12/2019
PRNV1 Primes acquises	5.1	183.468.976	(63.331.397)	120.137.578	113.192.383
PRNV11 Primes émises et acceptées		185.762.427	(62.346.050)	123.416.377	113.343.041
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises		(2.293.452)	(985.347)	(3.278.799)	(150.658)
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	5.2	14.563.986		14.563.986	12.514.740
PRNV2 Autres produits techniques	5.3	6.773		6.773	457.552
CHNV1 Charges de sinistres	5.4	(124.377.942)	33.387.334	(90.990.608)	(91.936.715)
CHNV11 Montants payés	5.4.1	(112.295.352)	31.074.953	(81.220.399)	(82.181.516)
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres		(12.082.590)	2.312.381	(9.770.209)	(9.755.199)
CHNV2 Variation des autres provisions techniques		(864.185)		(864.185)	(3.180.969)
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes		(392.166)	18.280	(373.885)	(13.402)
CHNV4 Frais d'exploitation	5.5	(29.855.204)	13.056.136	(16.799.067)	(14.753.431)
CHNV41 Frais d'acquisition	5.5.1	(22.930.736)		(22.930.736)	(20.905.569)
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés		277.023		277.023	(237.545)
CHNV43 Frais d'administration	5.5.2	(7.201.491)		(7.201.491)	(6.674.420)
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs			13.056.136	13.056.136	13.064.102
CHNV5 Autres charges techniques	5.6	(3.951.121)		(3.951.121)	(2.682.119)
RTNV Sous total : Résultat technique de l'assurance et de la réassurance		38.599.118	(16.869.646)	21.729.471	13.598.038

ETAT DE RÉSULTAT (exprimé en dinars)

		Notes	31/12/2020	31/12/2019 RETRAITE*	31/12/2019 PUBLIE
RTNV	Résultat technique de l'assurance et de la réassurance		21.729.471	13.598.038	13.598.038
PRNT1	Produits des placements (assurance et réassurance)	6.1	24.791.087	21.057.131	21.057.131
	PRNT11 Revenus des placements		14.414.948	12.292.416	12.292.416
	PRNT12 Autres produits de placements		5.784.423	5.967.983	5.967.983
	PRNT13 Reprises de corrections de valeurs sur placements		511.988	748.697	748.697
	PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		4.079.728	2.048.034	2.048.034
CHNT1	Charges des placements	6.2	(5.775.212)	(4.847.056)	(4.847.056)
	CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		(3.088.464)	(2.633.300)	(2.633.300)
	CHNT12 Correction de valeur sur placements		(1.515.363)	(754.550)	(754.550)
	CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements		(1.171.385)	(1.459.206)	(1.459.206)
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et de réassurance		(14.563.986)	(12.514.740)	(12.514.740)
PRNT2	Autres produits non techniques	6.3	381.764	296.301	296.301
CHNT3	Autres charges non techniques	6.4	(780.015)	(108.300)	(108.300)
	Résultat provenant des activités ordinaires		25.783.109	17.481.374	17.481.374
CHNT4	Impôts sur le résultat*	6.5	(5.554.834)	(5.050.438)	(5.222.064)
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		20.228.275	12.430.936	12.259.310
CHNT5	Eléments extraordinaires*		(1.518.529)	(432.895)	(447.605)
	Résultat net de l'exercice		18.709.746	11.998.042	11.811.704
PRNT5	Effet des modifications comptables	4.1	186.337	-	-
	Résultat net de l'exercice après modifications comptables		18.896.083	11.998.042	11.811.704

* Chiffres retraités à des fins de comparabilité (cf. Note 4-1)

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES (exprimé en dinars)

		31/12/2020	31/12/2019
HB1	ENGAGEMENTS RECUS	<u>17 415,200</u>	<u>15.869,688</u>
	Aval, cautions et garanties sur les agents généraux	17 415,200	15.869,688
HB2	ENGAGEMENTS DONNES	<u>2.102.596,249</u>	<u>2.178.711,202</u>
	HB21 Avals, cautions et garanties de crédit données au titre des appels d'offre	1.614.730,833	1.767.820,603
	HB24 Autres engagements donnés	487.865,416	410.890,599

État de flux de Trésorerie (exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés		174.004.799	172.767.217
Sommes versées pour paiement des sinistres		(93.694.876)	(104.344.059)
Encaissements des primes reçues (acceptations)		83.304	236.570
Décaissements de primes sur les cessions		(38.170.187)	(33.582.976)
Encaissements de sinistres sur les cessions		23.639.200	24.126.071
Commissions versées aux intermédiaires		(121.293)	(325.608)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(13.180.945)	(12.536.707)
Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers		(83.850.000)	(65.709.282)
Encaissements liés à la cession de placements financiers		63.500.000	49.500.000
Taxes sur les assurances versées au Trésor		(34.430.341)	(29.187.774)
Produits financiers reçus		8.383.335	6.659.932
Autres mouvements		(613.425)	(886)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7.1	5.549.572	7.602.497
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immo. corporelles et incorporelles		(535.698)	(353.227)
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		0	(1.999.999)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	7.2	(535.698)	(2.353.226)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		(5.341.978)	(4.487.159)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	7.3	(5.341.978)	(4.487.159)
Variation de trésorerie		(328.104)	762.111
Trésorerie au début de l'exercice		3.225.914	2.463.803
Trésorerie à la clôture de l'exercice		2.897.810	3.225.914

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2020

En application des dispositions de l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000, portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux entreprises d'assurances et de réassurances, les notes aux états financiers des *ASSURANCES MAGHREBIA* se présentent comme suit :

Note 1 : Présentation de la société

Fondée en 1973, ASSURANCES MAGHREBIA est un acteur de référence en matière d'assurance et de réassurance en Tunisie ayant un agrément multi-branches.

Forme juridique :	Société anonyme
Capital social :	45 000 000,000 DT
Siège social :	64 Rue de Palestine Tunis Belvédère
Président du Conseil d'Administration :	Monsieur Mohamed Nabil ESSASSI
Directeur Général :	Monsieur Habib BEN HASSINE
Commissaires aux comptes :	Le cabinet HLB – GSAudit & Advisory et le cabinet FMBZ-KPMG Tunisie

Faits marquants de l'exercice :

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire mondiale sans précédent causée par la pandémie mondiale Covid 19 qui fera date dans la mémoire collective.

La société a fait preuve d'une réelle capacité de résilience dans cette crise et a déployé depuis l'avènement de cette pandémie plusieurs mesures afin de préserver la sécurité et la santé de ses équipes, d'assurer la continuité de ses activités et d'accompagner ses clients.

Les résultats réalisés par la Compagnie en 2020 sont en ligne avec ses objectifs et les actions entreprises s'inscrivent dans la continuité de ses orientations stratégiques.

Au 31 décembre 2020, elle a poursuivi sa croissance en enregistrant les chiffres suivants :

- Un chiffre d'affaires de 187.441.659 Dinars contre 170.768.853 Dinars une année auparavant, soit une progression de 9,76% par rapport à la même période de l'exercice écoulé. La Compagnie a ainsi atteint 102.60% des prévisions annuelles de l'exercice 2020.
- Les sinistres réglés au 31 décembre 2020 s'élèvent à 109.753.070 Dinars contre 112.562.012 Dinars à la même période de l'année écoulée, marquant une baisse de 2,50%.
- Les provisions pour sinistres à payer totalisent 206.604.527 Dinars au 31 Décembre 2020 contre 194.521.936 Dinars au 31 Décembre 2019.
- Les produits financiers nets ont connu une évolution pour atteindre 19.015.875 Dinars au 31 Décembre 2020 contre 16.210.075 Dinars au 31 Décembre 2019, soit une hausse de 17,31% et un taux de rendement financier global est de 7,46 % au 31 Décembre 2020 contre 7,00% à fin 2019.
- Le résultat net a atteint 18.709.746 Dinars au 31 décembre 2020 contre 11.998.042 Dinars au 31 décembre 2019, soit une croissance de 55,94%.

Note 2 : Principes et méthodes comptables adoptés

Les états financiers annuels relatifs à la période allant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :

- Norme comptable n°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°27 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

Note 2-1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations acquises par l'entreprise sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties selon la méthode linéaire par application des taux suivants :

Logiciel :	33%
Agenc, Aménag&Installat° :	10%
Matériel de transport :	20%
Matériel informatique :	15%
Equipement de bureau :	10%

Note 2-2 : Placements Immobiliers et Placements Financiers

Les placements acquis par la société « ASSURANCES MAGHREBIA SA » sont comptabilisés et évalués à la clôture conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurances.

La répartition des produits des placements nets de charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la NCT 26.

A la date de clôture, l'évaluation des placements se fait à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût d'entrée font l'objet de provision, les plus-values ne sont pas constatées.

Note 2-2-1 : Placements Immobiliers :

Les placements immobiliers sont inscrits à l'actif du bilan pour leur prix d'acquisition et sont amortis selon le mode linéaire au taux de 2,5%, et au taux de 5% pour l'immeuble Arabie Saoudite.

L'évaluation à la clôture des placements immobiliers se fait conformément à la NCT 31 soit à la valeur historique. Les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet de provision. Les plus-values par rapport à cette valeur ne sont pas constatées.

Les parts dans les sociétés civiles immobilières sont évaluées à leurs valeurs d'usage, les moins-values par rapport à leur valeur comptable font l'objet d'une provision et les plus-values dégagées ne sont pas constatées.

Conformément au paragraphe 19 de la NCT 31, les placements immobiliers (immeubles d'exploitation et hors exploitation) font l'objet d'un amortissement selon les règles définies dans la NCT 05. La dotation aux amortissements de chaque exercice est constatée en charges.

Note 2-2-2 : Placements financiers

Les placements financiers sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage (valeur de marché, actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise).

Les moins values par rapport au coût d'entrée font l'objet de provision. Les plus values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

Note 2-3 : Provisions techniques

Les provisions techniques sont évaluées et prises en compte conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurances.

Note 2-4 : Conversion des éléments monétaires

Les éléments du bilan en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération avec une actualisation à la date de clôture.

Note 2-5 : Affectation des charges par destination

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurances, les charges engagées par la société sont présentées dans l'état de résultat par destination.

Les destinations sont :

- Les frais de gestion de sinistres,
- Les frais d'acquisition,
- Les frais d'administration,
- Les charges de gestion des placements, et
- Les autres charges techniques.

La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination est réalisée à l'aide des clés de répartition qui sont fondées sur des critères quantitatifs objectifs appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges.

La compagnie Assurances MAGHREBIA a fait appel à un cabinet externe afin de l'assister dans la revue et la mise à jour des clés de répartition permettant le déversement des charges par nature (classe 9) vers les charges par destinations (classe 6) ainsi que dans la revue et la mise à jour des clés analytiques permettant la répartition des charges de la classe 9 entre les branches d'assurance pour les besoins de préparation de l'état B1.

La revue et la mise à jour des clés de déversement et des clés analytiques a permis à la compagnie :

- D'obtenir une visibilité sur la répartition des coûts par nature en coût par destination et de disposer d'une traçabilité de cette répartition.
- De dégager, d'une manière plus précise, la performance de chaque branche d'assurance.
- D'établir une politique tarifaire adéquate en estimant les coûts d'une manière fiable.

L'effectif du personnel se détaille au 31 décembre 2020 comme suit :

	Nombre	Masse salariale
Cadres de direction	39	2 557 538
Cadres Supérieurs	75	3 680 595
Agents d'encadrement	49	2 092 317
Agents d'exécution	28	1 815 308
Total général	191	10 145 758

Note 3 : Les actifs

Les mouvements effectués sur les éléments de l'actif sont :

3-1 : Les actifs incorporels

3-1-1 : Investissements de recherche et développement

Cette rubrique comprend :

Désignation	31-12-2020			31-12-2019
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Concept & développement	53 418	53 418	0	0
Total	53 418	53 418	0	0

3-1-2 : Concessions, brevets, licences, marques

Cette rubrique englobe :

Désignation	31-12-2020			31-12-2019
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	1 422 623	1 102 003	320 619	367 990
Autres immobilisations incorporelles portefeuille racheté	188 710	188 710	0	0
Total	1 611 332	1 290 713	320 619	367 990

3-2 : Les actifs corporels d'exploitation**3-2-1 : Installations techniques et machines**

Ils comprennent :

Désignation	31-12-2020			31-12-2019
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Aménagements Agencements et Installations	3 037 801	2 407 672	630 130	566 628
Matériels de transport	926 541	846 076	80 465	121 881
Matériels informatique	2 390 245	2 017 794	372 451	262 481
Total	6 354 587	5 271 541	1 083 046	950 990

3-2-2 : Autres installations, outillage et mobilier

Ils comprennent :

Désignation	31-12-2020			31-12-2019
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Equipements de bureaux	1 293 204	1 040 243	252 961	299 638
Autres Immobilisations	357 569	210 002	147 567	141 942
Total	1 650 774	1 250 245	400 529	441 580

3-3 : Placements

La défalcation des placements admis en représentation des provisions techniques au 31-12-2020 est comme suit :

Actifs admis en représentation des provisions techniques au 31-12-2020					
Désignation des actifs	Coût d'entrée au bilan	Provisions pour dépréciation	Amortissement	Valeur nette au bilan	Valeur retenue en représentation
Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	83 116 660	385 120	0	82 731 540	82 731 540
Emprunts obligataires	51 660 000	0	0	51 660 000	51 660 000
Placements immobiliers	30 897 373	0	11 290 546	19 606 827	18 283 735
Actions de sociétés cotées en bourse	16 910 563	1 332 480	0	15 578 082	15 578 082
Parts et actions dans les OPCVM	18 521 043	436 608	0	18 084 435	18 084 435
Parts dans les SICAR	4 842 224	228 205	0	4 614 019	4 614 019
Actions et titres non cotées	22 935 050	1 564 449	0	21 370 601	13 200 626
Autres placements	60 999 921	0	0	60 999 921	60 999 921
Total	289 882 834	3 946 863	11 290 546	274 645 425	265 152 357

3-3-1 : Terrains et constructions d'exploitation

Cette rubrique comprend :

Désignation	31-12-2020			31-12-2019
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Terrains et constructions d'exploitation				
Terrains d'exploitation	3 622 851	0	3 622 851	3 622 851
Constructions d'exploitation	6 374 766	3 040 808	3 333 958	3 531 359
Total	9 997 617	3 040 808	6 956 809	7 154 210

3-3-2 : Terrains et constructions hors exploitation

Cette rubrique englobe :

Désignation	31-12-2020			31-12-2019
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Terrains et constructions hors exploitation				
Terrains hors exploitation	1 482 973	0	1 482 973	1 482 973
Constructions hors exploitation	16 593 691	8 249 739	8 343 952	8 774 807
Parts et actions des sociétés immobilières	2 823 092	0	2 823 092	2 823 092
Total	20 899 757	8 249 739	12 650 018	13 080 872

Le capital de la société Assurances Maghrebria Immobilière est détenu à hauteur de 56% par Assurances Maghrebria. Elle opère dans le secteur immobilier.

3-3-3 : Placements dans les entreprises liées

Cette rubrique comprend la participation d'ASSURANCES MAGHREBIA dans le capital des sociétés sur lesquelles elle exerce un contrôle. Elle présente au 31-12-2020 un solde de **19 701 579** DT.

Désignation	Activité	% de contrôle	Nr d'actions	31-12-2020			31-12-2019
				Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette
MAGHREBIA VIE	Assurance VIE	72,08%	1 441 686	12 022 807	0	12 022 807	12 022 807
CODWAY	Services	100%	340 995	3 347 168	0	3 347 168	3 347 168
MAGHREBIA FINANCIERE SICAR	Capital risque	100%	411 843	4 331 604	0	4 331 604	4 220 155
Total				19 701 579	0	19 701 579	19 590 131

3-3-4 : Actions et autres titres à revenus variables

Présentant un solde arrêté au 31-12-2020 de **39 945 558** DT, cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés sur lesquelles ASSURANCES MAGHREBIA n'exerce ni un contrôle ni une influence notable.

Désignation	31-12-2020			31-12-2019
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIONS & TITRES COTES	17 021 183	1 332 480	15 688 702	14 928 337
Parts OPCVM	18 521 043	436 608	18 084 435	18 252 077
ACTIONS & TITRES NON COTES	7 965 075	1 792 654	6 172 421	6 245 229
Valeur nette	43 507 301	3 561 743	39 945 558	39 425 643

3-3-5 : Obligations et autres titres à revenus fixes

Cette rubrique englobe les bons de trésors assimilables, les emprunts obligataires et les placements monétaires. Elle présente un solde au 31-12-2020 de **195 391 461** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	31-12-2020			31-12-2019
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette
Bons de trésors assimilables	82 316 660	385 120	81 931 541	64 730 088
Obligations	52 460 000	0	52 460 000	49 740 000
Placements à Court et Moyen Terme	60 999 921	0	60 999 921	52 900 000
Valeur nette	195 776 581	385 120	195 391 461	167 370 088

La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des BTA est portée en produit si le prix d'acquisition est inférieur au prix de remboursement calculé de manière étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

Les revenus et les intérêts courus de chaque catégorie de placement se présentent comme suit :

Désignation des actifs	Coût d'entrée au bilan	Intérêts courus	Revenus
Titres émis par l'Etat	82 316 660	1 778 077	5 211 169
Emprunts obligataires	52 460 000	2 491 726	5 035 320
Placements monétaires	60 999 921	2 162 705	5 435 418
TOTAL	195 776 581	6 432 508	15 681 907

3-3-6 : Autres prêts

Cette rubrique comprend :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Prêts au Personnel	2 347 121	1 882 694	464 427	24,67%
Total	2 347 121	1 882 694	464 427	24,67%

3-3-7 : Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Cette rubrique comprend :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	952 938	999 890	-46 952	-4,70%
Total	952 938	999 890	-46 952	-4,70%

3-4 : Parts des réassureurs dans les provisions techniques

3-4-1 : Provisions pour primes non acquises

Cette rubrique présente la part des cessionnaires et récessionnaires dans les provisions pour primes non acquises. Le solde de cette rubrique s'élève au 31 12-2020 à **13 129 107 DT**.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Provisions pour primes non acquises incendie	2 699 016	2 882 203	-183 187	-6,36%
Provisions pour primes non acquises auto	0	0	0	
Provisions pour primes non acquises ind. Accident	41 993	101 443	-59 450	-58,60%
Provisions pour primes non acquises vol	202 102	209 963	-7 861	-3,74%
Provisions pour primes non acquises maladie	3 837 418	3 238 518	598 901	18,49%
Provisions pour primes non acquises risques spéciaux	3 186 260	4 206 205	-1 019 945	-24,25%
Provisions pour primes non acquises responsabilité civile	2 701 004	2 928 201	-227 196	-7,76%
Provisions pour primes non acquises maritime	461 314	547 923	-86 609	-15,81%
Total	13 129 107	14 114 455	-985 347	-6,98%

3-4-2 : Provisions pour sinistres à payer

Cette rubrique correspond à la part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans les provisions pour sinistres à payer, elle présente un solde au 31-12-2020 de **62 802 944** DT.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Provision SAP incendie	29 998 951	34 846 811	-4 847 859	-13,91%
Provision SAP auto	3 289 995	3 099 614	190 381	6,14%
Provision SAP individuelle accident	19 184	78 000	-58 815	-75,40%
Provision SAP vol	632 901	641 838	-8 937	-1,39%
Provision SAP G. maladie	2 266 179	1 666 818	599 362	35,96%
Provision SAP risques spéciaux	9 852 385	8 912 707	939 678	10,54%
Provision SAP responsabilité civile	11 466 951	6 865 716	4 601 235	67,02%
Provision SAP maritime	5 276 397	4 379 061	897 337	20,49%
Total	62 802 944	60 490 563	2 312 381	3,82%

3-4-3 : Provisions d'égalisation et équilibrage

Cette rubrique correspond à la part des cessionnaires et des rétrocessionnaires dans les provisions d'égalisation et équilibrage, elle présente un solde au 31-12-2020 de **586 785** DT.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Provisions d'égalisation et équilibrage Groupe Décès	586 785	586 785	0	0,00%
Total	586 785	586 785	0	0,00%

3-5 : Créances

Ventilation des créances selon la durée résiduelle :

Créances :		moins d'un an :	plus d'un an et moins de 5 ans :	plus de 5 ans :	TOTAL :
AC6	Créances				
AC61	Créances nées d'opérations d'assurance directe	39 413 830	9 672 376	6 009 591	55 095 797
AC611	Primes acquises et non émises	17 357 458	0	0	17 357 458
AC612	Autres créances nées d'opération d'assurance directe	22 056 372	9 672 376	6 009 591	37 738 339
AC613	Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	0	0	0	0
AC62	Créances nées d'opérations de réassurance	943 680	0	413 043	1 356 723
AC63	Autres créances	6 447 387	2 564 562	2 122 485	11 134 434
AC631	Personnel	332 689	0	0	332 689
AC632	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	6 228	0	0	6 228
AC633	Débiteurs divers	6 108 470	2 564 562	2 122 485	10 795 517
AC64	Créances sur ressources spéciales	0	0	0	0
		46 804 897	12 236 938	8 545 119	67 586 955

3-5-1 : Primes acquises et non émises

Cette rubrique englobe les primes afférentes à l'exercice courant mais n'ayant pu être émises minorées des primes à annuler, elle présente un solde au 31-12-2020 de **17 357 458 DT**.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
P.A.N.E. incendie	179 180	127 144	52 036	40,93%
P.A.N.E. individ. Acc.	3 452	0	3 452	#DIV/0!
P.A.N.E. maladie	18 362 063	17 607 359	754 704	4,29%
P.A.N.E. responsabilité civile	100 682	81 375	19 307	23,73%
Total P.A.N.E. (a)	18 645 377	17 815 878	829 499	4,66%
Primes à annuler Incendie	188 581	172 779	15 801	9,15%
Primes à annuler Auto	668 612	608 484	60 128	9,88%
Primes à annuler Individuel Accident	113 482	196 695	-83 213	-42,31%
Primes à annuler Vol	110	422	-311	-73,82%
Primes à annuler Maladie	148 716	199 519	-50 803	-25,46%
Primes à annuler Risques spéciaux	59 953	55 533	4 420	7,96%
Primes à annuler responsabilité civiles	68 666	72 698	-4 032	-5,55%
Primes à annuler Maritime	39 799	53 425	-13 626	-25,50%
Total Primes à annuler (b)	1 287 919	1 359 555	-71 636	-5,27%
(a) - (b)	17 357 458	16 456 323	901 135	5,48%

3-5-2 : Autres Créances nées d'opérations d'assurances directes

Il s'agit des montants dus par les agents généraux, les courtiers, les succursales et les assurés (primes à encaisser, primes en contentieux ...). Les primes à recevoir présentent au 31-12-2020 un solde net de **14 391 320 DT**.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Créances sur les assurés	23 462 622	18 631 208	4 831 414	25,93%
Créances sur les intermédiaires	4 442 452	4 476 422	-33 970	-0,76%
Contentieux primes	7 775 457	6 887 005	888 452	12,90%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	<i>-21 474 895</i>	<i>-19 784 698</i>	<i>-1 690 198</i>	<i>8,54%</i>
Agences en contentieux	1 688 247	1 688 247	0	0,00%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	<i>-1 688 247</i>	<i>-1 688 247</i>	<i>0</i>	<i>0,00%</i>
Commissions dues	34	34	0	0,00%
Comptes des co-assureurs actifs	369 528	225 148	144 380	64,13%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	<i>-183 877</i>	<i>-89 474</i>	<i>-94 403</i>	<i>105,51%</i>
Total	14 391 320	10 345 645	4 045 675	39,11%

3-5-3 : Créances nées d'opérations de réassurances

Le solde de cette rubrique au 31-12-2020 est de **943 680** DT.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Comptes courants des cédantes	943 680	633 627	310 053	48,93%
Autres créances nées d'opérations de réassurance	413 043	413 043	0	0,00%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	<i>-413 043</i>	<i>-413 043</i>	<i>0</i>	<i>0,00%</i>
Total	943 680	633 627	310 053	48,93%

3-5-4 : Personnel

Cette rubrique englobe principalement les avances et acomptes accordées au personnel. Elle présente au 31-12-2020 un solde de **332 689** DT.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Avance sur salaires	281 880	239 813	42 067	17,54%
Prise en charge personnel	50 724	36 246	14 477	39,94%
Autres	85	85	0	0,00%
Total	332 689	276 145	56 544	20,48%

3-5-5 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Sous cette rubrique sont comptabilisées notamment, les avances au titre de l'impôt sur les sociétés « acomptes provisionnels » et les retenues d'impôts prévues par l'article 52 du code de l'IRPP. Le solde de cette rubrique au 31-12-2020 est de **6 228** DT.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Retenue sur salaire prêt CNSS	3 483	3 309	173	5,23%
Autres impôts et taxes	2 746	2 746	0	0,00%
Total	6 228	6 055	173	2,86%

3-5-6 : Débiteurs divers

Cette rubrique présente un solde au 31-12-2020 de **8 123 590** DT qui se détail comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
IDA	2 077 165	1 949 589	127 576	6,54%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	-957 896	-898 040	-59 856	6,67%
Anticipation	2 823 250	2 741 768	81 481	2,97%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	-392 354	-1 139 467	747 113	-65,57%
Sinistres Contentieux Provisoires	1 095 848	988 362	107 485	10,88%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	-1 165 178	-542 066	-623 111	114,95%
Sinistres payés par agents	78 081	66 513	11 568	17,39%
Saisie Arrêt	975 637	906 357	69 280	7,64%
Chèques consignés	2 304 970	2 074 927	230 043	11,09%
Gestion Pour Compte Sinistres AUTO	73 154	58 671	14 482	24,68%
Intermédiaire en bourse	1 096 362	6 392	1 089 969	17051,80%
Débiteurs divers	271 051	236 414	34 637	14,65%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	-156 500	-156 500	0	0,00%
Total	8 123 590	6 292 921	1 830 669	29,09%

3-6 : Autres éléments d'actif

3-6-1 : Avoir en banque, CCP, chèques et caisse

Cette rubrique totalise les effets à recevoir, les effets à l'encaissement, les valeurs à recevoir, les chèques à l'encaissement et les avoirs en banques. Elle présente un solde au 31-12-2020 de **22 270 276** DT.

Les soldes des comptes bancaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture de l'exercice. Les pertes et les gains de change sont constatés en résultat.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Effets à l'encaissement	865 303	847 157	18 147	2,14%
Effets impayés	2 700	1 350	1 350	100,00%
Chèques à l'encaissement	18 504 462	17 079 817	1 424 646	8,34%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	0	-35 568	35 568	-100,00%
Virements à recevoir	0	467 184	-467 184	-100,00%
Valeurs en contentieux	2 445 805	2 264 249	181 556	8,02%
<i>Provisions pour créances douteuses</i>	-2 445 805	-2 264 249	-181 556	8,02%
Banques	2 871 939	3 202 870	-330 931	-10,33%
CCP	14 809	14 809	0	0,00%
Caisse	11 062	8 235	2 828	34,34%
Total	22 270 276	21 585 853	684 423	3,17%

3-6-2 : Frais d'acquisitions reportés

Les frais d'acquisitions reportés correspondent à la fraction non imputable à l'exercice 2019 des commissions versées aux intermédiaires ainsi que les coûts internes et externes d'acquisitions tels qu'ils ressortent de la répartition des charges de l'exercice.

Le solde de ce compte s'élève au 31-12-2020 à **5 389 327** DT.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Frais d'acquisitions reportés Incendie	536 441	534 211	2 230	0,42%
Frais d'acquisitions reportés Auto	3 154 985	2 884 376	270 609	9,38%
Frais d'acquisitions reportés Individuel Accident	73 264	76 774	-3 510	-4,57%
Frais d'acquisitions reportés Vol	32 611	40 180	-7 569	-18,84%
Frais d'acquisitions reportés Santé	637 854	466 779	171 076	36,65%
Frais d'acquisitions reportés Risques spéciaux	424 616	514 966	-90 350	-17,54%
Frais d'acquisitions reportés responsabilité civiles	472 362	527 889	-55 527	-10,52%
Frais d'acquisitions reportés Maritime	57 195	67 130	-9 935	-14,80%
Total	5 389 327	5 112 304	277 023	5,42%

3-6-3 : Autres charges à répartir

Sous cette rubrique est enregistré le montant des charges à répartir sur plusieurs exercices selon les principes du droit commun.

Le solde de ce compte s'élève au 31-12-2020 à **64 018** DT.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Frais d'acquisition des immeubles	64 018	128 035	-64 018	-50,00%
Total	64 018	128 035	-64 018	-50,00%

La valeur brute des frais d'acquisition s'élève à 192 053 dinars qui correspondent aux frais d'acquisition d'une construction sise à 38 rue de Turquie acquise le 17 Juin 2019. La norme comptable NCT 31 dans son paragraphe 8 stipule que ces frais peuvent faire l'objet d'une répartition sur plusieurs exercices avec un délai maximum de 5 années, le management de Maghrebria a choisi de les répartir sur 3 ans d'où une dotation de résorption de 64 018 dinars chaque année.

FRAIS D'ACQUISITION DES IMMEUBLES A REPARTIR SUR 03 EXERCICES		
Montant total	Montant amorti	Solde au 31-12-2020
192 053	128 035	64 018

3-6-4 : Intérêts et loyers acquis et non échus

Sous cette rubrique est enregistré le montant à la clôture de la période, des produits des placements acquis à l'entreprise, mais dont la mise en paiement n'a pas été réalisée.

Il s'agit des produits de placement (loyers et intérêts) dont les contreparties sont les comptes de produits de placements concernés.

Le solde de ce compte s'élève au 31-12-2020 à **7 884 556** DT.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Intérêts courus	7 826 274	8 322 453	-496 179	-5,96%
loyers courus	577 997	400 579	177 418	44,29%
Provisions pour créances douteuses	-519 715	-257 507	-262 208	101,83%
dividendes à encaisser	0	41 684	-41 684	-100,00%
Total	7 884 556	8 507 208	-622 652	-7,32%

3-6-5 : Autres comptes de régularisation :

Cette rubrique enregistre le montant de la prime décôte calculée chaque année pour amortir la différence entre la valeur comptable d'un titre et sa valeur de remboursement (BTA) et les charges constatées d'avance.

Elle présente un solde au 31-12-2020 de **1 328 902** DT.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Différence sur les prix de remboursement	1 098 004	917 347	180 657	19,69%
Charges constatées d'avance	230 898	233 473	-2 575	-1,10%
Total	1 328 902	1 150 820	178 082	15,47%

Note 4 : Capitaux propres et passifs**4-1 : Capitaux propres**

Cette rubrique s'élève au 31-12-2020 à **98 749 241 DT** contre 85 183 099 DT au 31-12-2019, enregistrant une hausse de 15,93%.

Le capital social s'élève à 45 000 000 DT constitué par 4 500 000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars chacune.

Les mouvements ayant affecté la composition des fonds propres se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Capital social	45 000 000	45 000 000	0	0,00%
Réserves et primes liées au capital social				
Réserve Légale	2 468 489	1 877 298	591 192	31,49%
Réserves Facultatives	10 870 000	5 470 000	5 400 000	98,72%
Réserves pour Fonds Social *	2 418 375	2 001 980	416 396	20,80%
Autres capitaux propres				
Réserves pour réinvestissement exonères	18 326 960	18 076 960	250 000	1,38%
Réserves spéciales de réévaluation	746 691	746 691	0	0,00%
Résultats reportés **	208 979	12 129	196 850	1622,95%
Résultat de l'exercice	18 709 746	11 998 042	6 711 704	55,94%
Total	98 749 241	85 183 099	13 566 142	15,93%

Le résultat de l'exercice 2020 est de **18 709 746 DT** soit **4,158 DT** par action.

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2020, l'affectation du résultat de l'exercice 2019 est comme suit :

Bénéfice 2019	11 811 704,355 DT
+ Report à nouveau antérieur	12 129,105 DT
Premier reliquat	11 823 833,460 DT
- Réserve légale	591 191,673 DT
Deuxième reliquat	11 232 641,787 DT
- Réserves pour réinvestissements exonérés	250 000,000 DT
Troisième reliquat	10 982 641,787 DT
- Réserve pour Fonds social	250 000,000 DT
Quatrième reliquat	10 732 641,787 DT
- Réserves facultatives	5 400 000,000 DT
Cinquième reliquat	5 332 641,787 DT
- Dividendes (1,180 DT par action) soumis à la R/S	5 310 000,000 DT
Sixième reliquat	22 641,787 DT
- Report à nouveau	22 641,787 DT
Septième reliquat	0,000 DT

Conformément aux dispositions du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020, les revenus de capitaux mobiliers provenant des placements de dépôt à terme dans les comptes ouverts auprès des banques, ainsi que tous autres instruments financiers équivalents (bons de caisse, certificats de dépôt), rémunérés à un taux supérieur à TMM-1, sont soumis à un impôt définitif et libératoire prélevé par voie de retenue à la source de 35%, et ce indépendamment du régime fiscal du bénéficiaire.

L'application de cette retenue à la source au titre des revenus sus-indiqués implique le dépôt d'une déclaration rectificative d'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2019 et ce afin de déduire au niveau du résultat fiscal les intérêts courus sur placements au 31 décembre 2019 et ayant supporté la retenue à la source libératoire au taux de 35%.

En 2020, l'impact sur le résultat net de l'exercice 2019 a été constaté au niveau du compte « modifications comptables ». Les chiffres présentés au niveau des états financiers 2019 ont été retraités pour des raisons de comparabilité (*).

Tableau d'évolution des capitaux propres

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves conformément à la décision de l'AGO du 30 juin 2020 se détaille comme suit:

	Capital	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserves pour réinvestissements exonérés	Réserves facultatives	Autres réserves	Résultats reportés	résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2019 Avant affectation	45 000 000	1 877 298	746 691	18 076 960	5 470 000	2 001 980	12 129	11 811 704	84 996 762
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 30-06-2020		591 192		250 000	5 400 000	250 000	10 513	-6 501 704	0
Dividendes distribués								-5 310 000	-5 310 000
Soldes au 31/12/2019 Après affectation	45 000 000	2 468 489	746 691	18 326 960	10 870 000	2 251 980	22 642	0	79 686 762
Résultat de l'exercice 2020								18 709 746	18 709 746
Modifications comptables							186 337		186 337
Fonds social						166 396			166 396
Soldes au 31/12/2020 Avant affectation	45 000 000	2 468 489	746 691	18 326 960	10 870 000	2 418 375	208 979	18 709 746	98 749 241

En application des dispositions de l'article 19 de la loi 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, les réserves qui ne sont pas concernées par la retenue à la source de 10% applicable à partir du 01/01/2015 se détaillent comme suit :

	<i>Solde au 31/12/2020</i>	<i>Solde au 31/12/2019</i>	<i>Variation</i>
Réserves légales (non distribuable)	2 468 489	1 877 298	591 192
Réserves facultatives non soumises à la RAS	-	-	-
Réserves pour réinvestissements financiers non encore distribuables non soumises à la RAS	2 300 000	2 300 000	-
Réserves pour réinvestissements financiers distribuables non soumises à la RAS	-	-	-
<i>Total</i>	<i>4 768 489</i>	<i>4 177 298</i>	<i>591 192</i>

* Les réserves pour fonds social se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020
Réserves	2 250 000
Intérêts	168 375
Total	2 418 375

** Les résultats reportés se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2020
Résultats reportés suivant décision de l'AGO du 30-06-2020	22 642
Modifications comptables	186 337
Total	208 979

4-2 : Passif

4-2-1 : Provisions techniques brutes :

4-2-1-1 : Provisions pour primes non acquises

Cette provision est calculée par application de la méthode de prorata temporis telle que prévue par l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Elle consiste à provisionner la part de la prime afférente à la période de garantie comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de la prime.

La provision pour primes non acquises totalise **44 053 724** DT au 31-12-2020.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
P.P.N.A. incendie	4 385 003	4 363 748	21 255	0,49%
P.P.N.A. automobile	25 789 646	23 561 261	2 228 385	9,46%
P.P.N.A. individuelle accident	598 875	627 132	-28 257	-4,51%
P.P.N.A. vol	266 569	328 216	-61 647	-18,78%
P.P.N.A. maladie	5 213 984	3 812 920	1 401 064	36,75%
P.P.N.A. risques spéciaux	3 470 919	4 206 539	-735 620	-17,49%
P.P.N.A. responsabilité civile	3 861 205	4 312 102	-450 897	-10,46%
P.P.N.A. maritime	467 524	548 354	-80 830	-14,74%
Total	44 053 724	41 760 272	2 293 452	5,49%

4-2-1-2 : Provisions pour sinistres à payer

Les provisions pour sinistres à payer sont évaluées dossier par dossier.

La provision pour sinistres matériels automobile est déterminée concurremment selon trois méthodes :

- La méthode « dossier par dossier » ;
- La méthode du coût moyen des sinistres des exercices antérieurs ;
- La méthode de la cadence des règlements.

La méthode qui dégage le montant le plus élevé est retenue.

Les provisions pour sinistres sont majorées des chargements de gestion et des estimations des ouvertures tardives (selon des formules actuarielles et compte tenu de l'historique de la compagnie).

	31/12/2020			TOTAL
	SAP_sans chargement	Estimation (IBNR)	chargement Légal	
TOTAL GENERAL	158 205 535	33 225 714	15 173 278	206 604 527

Les provisions pour sinistres à payer présentent au 31-12-2020 un solde net des prévisions de recours de **200 398 167** DT.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
SAP Incendie	38 840 400	42 664 330	-3 823 930	-8,96%
SAP Automobile	116 889 164	108 261 740	8 627 425	7,97%
SAP Individuel accident	664 991	971 723	-306 732	-31,57%
SAP Vol	989 315	805 021	184 294	22,89%
SAP maladie	7 820 240	6 742 361	1 077 879	15,99%
SAP Risques spéciaux	10 858 124	9 708 635	1 149 488	11,84%
SAP Responsabilité civile	23 666 332	18 806 798	4 859 535	25,84%
SAP Transport maritime	6 875 960	6 561 329	314 631	4,80%
Total	206 604 527	194 521 936	12 082 590	6,21%
Prévisions de recours auto	-5 826 914	-7 518 845	1 691 931	-22,50%
Prévisions de recours incendie	-39 437	-867	-38 570	4448,65%
Prévision de recours risques spéciaux	-3 231	-1 596	-1 635	102,41%
Prévisions de recours responsabilité civile	-52 491	-60 794	8 302	-13,66%
Prévisions de recours transport maritime	-284 286	-265 026	-19 260	7,27%
Total	-6 206 360	-7 847 128	1 640 768	-20,91%
Total	200 398 167	186 674 808	13 723 359	7,35%

4-2-1-3 : Provision pour participation aux bénéfices et ristournes

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes correspond à l'engagement de la société envers les bénéficiaires des contrats lorsque le montant du au titre des bénéfices n'est pas encore versé ou crédité au compte de l'assuré. Cette rubrique présente au 31-12-2020 un solde de **3 204 579** DT.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Incendie	482 004	373 680	108 324	28,99%
Auto	951 769	938 968	12 801	1,36%
Individuelle accident	268 980	287 005	-18 025	-6,28%
Vol	1 762	123 235	-121 473	-98,57%
Maladie	942 146	447 406	494 740	110,58%
Risques spéciaux	147 148	293 272	-146 124	-49,83%
Responsabilité civil	64 874	50 021	14 853	29,69%
Maritime	345 896	298 826	47 070	15,75%
Total	3 204 579	2 812 413	392 166	13,94%

4-2-1-4 : Provision pour égalisation

Les provisions d'égalisation comprennent les montants provisionnés destinés à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux mouvements d'émeutes et mouvements populaires.

Les provisions d'égalisation Groupe Décès permettent d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurances de groupe contre le risque décès.

Le total des provisions d'égalisation au 31-12-2020 est de **4 886 785** DT.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Incendie	1 600 000	1 600 000	0	0,00%
Auto	1 700 000	1 700 000	0	0,00%
Vol	200 000	200 000	0	0,00%
Groupe Décès	586 785	586 785	0	0,00%
Risques spéciaux	800 000	800 000	0	0,00%
Total	4 886 785	4 886 785	0	0,00%

4-2-1-5 : Autres provisions techniques

Cette rubrique englobe les provisions mathématiques des rentes et les provisions pour risques en cours. Elle présente au 31-12-2020 un solde de **3 092 940** DT

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Provision Mathématique Rente AT	1 850 110	1 987 820	-137 710	-6,93%
Provision Mathématique Rente Incendie	3 652	3 873	-221	-5,70%
Provision Mathématique Auto	42 995	44 404	-1 410	-3,17%
Provision Mathématique Maladie	277 740	302 566	-24 825	-8,20%
Total	2 174 497	2 338 663	-164 166	-7,02%
Provisions pour risques en cours Incendie	918 443	1 530 861	-612 418	-40,00%
Total	3 092 940	3 869 524	-776 584	-20,07%

4-2-2 : Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires

Il s'agit des sommes reçues par les cessionnaires et les rétrocessionnaires en garantie des provisions techniques. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2020 à **30 309 437** DT.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	30 309 437	29 700 022	609 415	2,05%
Total	30 309 437	29 700 022	609 415	2,05%

4-2-3 : Autres dettes

Ventilation des dettes selon la durée résiduelle

Dettes:		moins d'un an:	plus d'un an et moins de 5 ans:	plus de 5 ans:	TOTAL:
PA6	Autres dettes				
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	8 146 851	0	0	8 146 851
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	19 890 668	5 712 354	0	25 603 022
PA621	Parts de réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	19 890 668	5 712 354	0	25 603 022
PA622	Autres	0	0	0	0
PA63	Autres dettes	11 666 966	1 833 987	513 773	14 014 726
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	89 000	595 246		684 245
PA632	Personnel	0	0	0	0
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	5 369 906	0	0	5 369 906
PA634	Créditeurs divers	6 208 060	1 238 742	513 773	7 960 575
PA64	Ressources spéciales	0	0	0	0
		39 704 484	7 546 342	513 773	47 764 599

4-2-3-1 : Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Cette rubrique présente au 31-12-2020 un solde de **8 146 851** DT, elle est alimentée principalement par les dettes envers les co-assureurs.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Comptes courants agents	4 221 209	6 301 268	-2 080 059	-33,01%
Sinistres en instance de règlement	3 198 843	0	3 198 843	#DIV/0!
Comptes courants de co-assureurs	721 452	711 051	10 401	1,46%
Autres	5 346	6 732	-1 386	-20,59%
Total	8 146 851	7 019 051	1 127 800	16,07%

4-2-3-2 : Dettes nées d'opérations de réassurance

Sous cette rubrique sont comptabilisées les dettes envers les réassureurs. Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2020 à **25 603 022** DT.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Comptes réassureur individuels	25 603 022	19 512 326	6 090 696	31,21%
Total	25 603 022	19 512 326	6 090 696	31,21%

4-2-3-3 : Dépôts et cautionnement reçus

Les dépôts concernent les sommes reçues des locataires des immeubles et des agents généraux. Le solde de cette rubrique au 31-12-2020 est de **684 245 DT**.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Dépôts et cautionnement agent général	236 497	264 461	-27 964	-10,57%
Autres dépôts et cautionnements (sur loyer)	447 748	484 910	-37 162	-7,66%
Total	684 245	749 371	-65 126	-8,69%

4-2-3-4 : Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques*

Le solde de cette rubrique au 31-12-2020 est de **5 369 906 DT**. Le solde est détaillé comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Retenue à la source	2 274 075	4 001 277	-1 727 203	-43,17%
Impôts sur sociétés / retenue à la source	1 027 787	2 971 131	-1 943 343	-65,41%
Retenue sur salaires	563 502	551 791	11 711	2,12%
Organismes sociaux charges à payer	724	724	0	0,00%
Contribution Conjoncturelle	1 503 818	432 895	1 070 924	247,39%
Total	5 369 906	7 957 818	-2 587 912	-32,52%

* Rubrique retraité pour des raisons de comparabilité

4-2-3-5 : Crédoiteurs divers

Le solde de cette rubrique au 31-12-2020 est de **7 960 575 DT**.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Dividendes et tantième à payer	280 628	297 719	-17 091	-5,74%
Personnel charges à payer	1 628 819	1 691 709	-62 891	-3,72%
Créditeurs divers charges à payer	3 045 587	1 283 661	1 761 927	137,26%
Créditeurs divers	651 256	840 656	-189 401	-22,53%
Produits / commission retour	1 137 722	1 008 863	128 860	12,77%
Assurances Maghreb Vie	1 046 736	416 771	629 965	151,15%
Rejet virements	149 182	87 191	61 992	71,10%
Compte d'attente	12 920	42 650	-29 730	-69,71%
Autres	7 725	2 702	5 023	185,92%
Total	7 960 575	5 671 922	2 288 653	40,35%

4-2-4 : Autres passifs

4-2-4-1 : Comptes de régularisation passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31-12-2020 à **517 604 DT**, elle concerne principalement les loyers relatifs aux exercices futurs.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
produits constatés d'avance	517 604	297 468	220 136	74,00%
Total	517 604	297 468	220 136	74,00%

Note 5 : Etat de résultat technique

5-1 : Primes acquises

Cette rubrique présente un solde net au 31-12-2020 de **120 137 578 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Primes émises	186 714 271	169 873 471	16 840 800	9,91%
Primes acceptées	727 388	895 382	-167 994	-18,76%
Annulations sur exercices antérieurs	-1 137 897	-1 544 502	406 605	-26,33%
Ristournes sur primes	-1 442 469	-1 264 734	-177 735	14,05%
Variation des primes à annuler	71 636	3 663	67 972	1855,54%
Variation des primes acquises et non émises	829 499	1 794 360	-964 861	-53,77%
Primes cédées	-62 346 050	-56 414 599	-5 931 451	10,51%
Variation des provisions pour primes non acquises nettes	-3 278 799	-150 658	-3 128 141	2076,32%
Total	120 137 578	113 192 383	6 945 195	6,14%

La répartition du Chiffre d'affaires par canal de distribution :

Canal	2019	Part%	2020	Part%
Agents	69 501 552	40,70%	75 981 941	40,54%
Bureaux	61 156 055	35,81%	63 251 941	33,74%
Courtiers	40 111 245	23,49%	48 207 777	25,72%
Total	170 768 853	100%	187 441 659	100%

La répartition du Chiffre d'affaires par zone géographique :

Zone	2019	Part%	2020	Part%
Grand Tunis	138 909 540	81,34%	153 992 112	82,15%
Bizerte et Nord	2 634 040	1,54%	2 874 547	1,53%
Sousse et Centre	14 987 607	8,78%	15 656 171	8,35%
Sfax et Sud	14 237 665	8,34%	14 918 829	7,96%
Total	170 768 853	100%	187 441 659	100%

5-2 : Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat non technique

Les produits de placements alloués transférés de l'état de résultat non technique correspondent aux produits de placements nets qui se rapportent aux provisions techniques.

Cette rubrique se détaille au 31-12-2020 comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Produits de placements bruts	24 791 087	21 057 131	3 733 957	17,73%
Charges de placements	-5 775 212	-4 847 056	-928 156	19,15%
Produits de placements nets (a)	19 015 875	16 210 075	2 805 800	17,31%
Total provisions techniques (b)	261 842 555	247 850 931	13 991 624	5,65%
Total des capitaux propres (c)	80 039 495	73 185 057	6 854 437	9,37%
Total [a * b / (b + c)]	14 563 986	12 514 740	2 049 245	16,37%

5-3 : Autres produits techniques

Les autres produits techniques présentent un solde au 31-12-2020 de **6 773 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Intérêts perçus	6 773	36 436	-29 663	-81,41%
Autres produits techniques	0	366 116	-366 116	-100,00%
Produits/cession de portefeuilles	0	55 000	-55 000	-100,00%
Total	6 773	457 552	-450 778	-98,52%

5-4 : Charges de sinistres**5-4-1 : Montants payés**

Les montants payés des sinistres présentent au 31-12-2020 un solde net de **81 220 399** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Sinistres payés	109 753 070	112 562 012	-2 808 942	-2,50%
Recours et sauvetages encaissés	-5 420 702	-5 678 089	257 387	-4,53%
Frais sur gestion des sinistres	6 329 961	5 709 393	620 568	10,87%
Participations aux bénéfices versées	1 633 024	1 115 205	517 819	46,43%
Sinistres à la charge des réassureurs	-31 074 953	-31 527 005	452 051	-1,43%
Total	81 220 399	82 181 516	-961 118	-1,17%

5-5 : Frais d'exploitation**5-5-1 : Frais d'acquisition**

Les frais d'acquisition comprennent les frais internes et les frais externes supportés par la société lors des conclusions des contrats d'assurances. Ils englobent les frais directement imputables tels que les commissions d'acquisition ainsi que les frais indirectement imputables tels que les frais de publicités, les frais de personnel et les amortissements des biens mobiliers et immobiliers.

Cette rubrique présente un solde brut au 31-12-2020 de **22 930 736** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Frais d'acquisition	22 730 013	20 662 636	2 067 377	10,01%
Commissions sur acceptations	197 150	249 724	-52 574	-21,05%
Commissions versées / AFF. coassurance Réassurance	35 728	25 741	9 987	38,80%
Commissions reçues / Opérations de coassurance	-32 156	-32 532	376	-1,16%
Total	22 930 736	20 905 569	2 025 166	9,69%

5-5-2 : Frais d'administration

Les frais d'administration des contrats correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent en particulier les frais de personnel, la quote-part des loyers et les amortissements.

Le solde de cette rubrique arrêté au 31-12-2020 est de **7 201 491** DT.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Frais d'administration - Frais interne	3 420 393	3 637 341	-216 948	-5,96%
Frais d'administration - Frais externe	3 781 098	3 037 078	744 019	24,50%
Total	7 201 491	6 674 420	527 071	7,90%

5-6 : Autres charges techniques

Les autres charges techniques englobent les charges qui exceptionnellement ne peuvent être affectées ni directement, ni par l'application d'une clé de répartition et les dotations aux provisions sur créances douteuses.

Cette rubrique présente un solde au 31-12-2020 de **3 951 121** DT.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Dotat° / Prov. Créances douteuses	1 784 601	2 185 690	-401 089	-18,35%
Dotat° / Prov. Valeurs en contentieux	200 182	79 846	120 337	150,71%
Reprise / Prov. Valeurs en contentieux	-18 627	-325 548	306 921	-94,28%
Dotat° / Prov. Chèques à l'encaissement	0	35 568	-35 568	-100,00%
Reprise / Prov. Chèques à l'encaissement	-35 568	-696 166	660 598	-94,89%
Dotat° / Prov. agents en contentieux	0	64 232	-64 232	-100,00%
Dotat° / Prov. Pour risques et charges	364 403	0	364 403	
Autres	1 656 130	1 338 497	317 633	23,73%
Total	3 951 121	2 682 119	1 269 002	47,31%

Note 6 : Etat de résultat

6-1 : Produits de placements

Les produits de placements présentent un solde au 31-12-2020 de **24 791 087** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Revenus des immeubles	1 670 056	1 552 465	117 591	7,57%
Revenus des valeurs mobilières	5 217 395	3 843 246	1 374 149	35,75%
Revenus des obligations	5 035 320	3 997 827	1 037 493	25,95%
Revenus des BTA	6 009 071	4 369 855	1 639 215	37,51%
Revenus des autres placements	5 975 995	6 128 843	-152 847	-2,49%
Reprise sur provisions	511 988	748 697	-236 709	-31,62%
Revenus des dépôts	349 006	395 176	-46 170	-11,68%
Autres produits	22 256	21 022	1 234	5,87%
Total	24 791 087	21 057 131	3 733 957	17,73%

6-2 : Charges de placements

Les charges de placements présentent un solde au 31-12-2020 de **5 775 212** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Frais de gestion et frais financiers	3 830 182	3 849 518	-19 335	-0,50%
Pertes sur réalisation des placements	429 667	242 988	186 678	76,83%
Dotation aux provisions et aux amortissements	1 515 363	754 550	760 813	100,83%
Total	5 775 212	4 847 056	928 156	19,15%

6-3 : Autres produits non techniques

Les autres produits non techniques présentent un solde au 31-12-2020 de **381 764** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Récupérations Frais	19 223	9 038	10 185	112,69%
Autres produits non techniques	357 041	277 764	79 278	28,54%
Jetons de présence reçus	5 500	9 500	-4 000	-42,11%
Total	381 764	296 301	85 462	28,84%

6-4 : Autres charges non techniques

Les autres charges non techniques présentent au 31-12-2020 un solde de **780 015** DT.

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Autres charges non techniques	780 015	108 300	671 715	620,24%
Total	780 015	108 300	671 715	620,24%

6-5 : Impôts sur le résultat

Cette rubrique présente au 31-12-2020 un solde de **5 554 834** DT qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Retenue à la Source définitive et libératoire	635 104	0	635 104	
Impôts sur les sociétés	4 919 730	5 050 438	-130 708	-2,59%
Total	5 554 834	5 050 438	504 396	9,99%

6-5-1 : Décompte Fiscal

RÉSULTAT COMPTABLE NET	18 709 746
RÉINTÉGRATIONS	11 941 647
1- Charges non déductibles :	367 702
2- Provisions :	4 500 582
3- Taxe conjoncturelle au profit du budget de l'Etat (2%) à payer au titre de l'exercice 2019 :	288 596
4- Taxe conjoncturelle au profit du budget de l'Etat (2%) à payer au titre de l'exercice 2020 :	491 973
5- Contribution Sociale de Solidarité (3%) à payer au titre de l'exercice 2020 :	737 960
6- Impôt sur les sociétés (20%) :	4 919 730
7- Retenue à la Source définitive et libératoire des PCMT (35%) :	635 104
DÉDUCTIONS	6 052 742
1- Reprise sur provisions non déduites initialement :	1 121 278
2- Gains de changes non réalisés :	246 652
3- Provisions déductibles :	366 104
4- Déduction des bénéfices exceptionnels non imposables :	4 318 708
BÉNÉFICE IMPOSABLE	24 598 651
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (20%)	4 919 730
<i>Taxe conjoncturelle au profit du budget de l'Etat (2%) à payer au titre de l'exercice 2019</i>	<i>288 596</i>
<i>Taxe conjoncturelle au profit du budget de l'Etat (2%) à payer au titre de l'exercice 2020</i>	<i>491 973</i>
<i>Contribution Sociale de Solidarité (3%) à payer au titre de l'exercice 2020</i>	<i>737 960</i>

Note 7 : Flux de trésorerie

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence).

Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base des sections analytiques imputées systématiquement au niveau des rubriques correspondantes dès la comptabilisation des flux.

Les flux de trésorerie de la période sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

7-1 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Au 31-12-2020, le mouvement lié aux activités d'exploitation s'élève à **5 549 572 DT** contre 7 602 497 DT au 31-12-2019.

7-2 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Au 31-12-2020, le mouvement lié aux activités d'investissement s'élève à **-535 698** DT contre -2 353 226 DT au 31-12-2019.

7-3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Ce flux au 31-12-2020 est égal à **-5 341 978** DT contre -4 487 159 DT au 31-12-2019.

La trésorerie au 31-12-2020 est de **2 897 810** DT contre 3 225 914 DT au 31-12-2019 enregistrant une variation de **-328 104** DT.

La liquidité au 31-12-2020 est répartie comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019	VAR	EN %
Banques	2 871 939	3 202 870	-330 931	-10,33%
CCP	14 809	14 809	0	0,00%
Caisse	11 062	8 235	2 828	34,34%
Total	2 897 810	3 225 914	-328 104	-10,17%

Annexe N°8_ Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 31-12-2020

Désignation:	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture
	À l'ouverture	Acquisitions	Cessions	A la clôture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture		
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
1. Actifs incorporels													
1.1 Frais de recherche et développement	53 418			53 418	53 418	0	0				53 418	0	0
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	1 437 123	174 209		1 611 332	1 069 133	0	221 580				1 290 713	0	320 619
1.3 Fonds de commerce				0	0	0					0	0	0
1.4 Acomptes versés				0	0	0					0	0	0
	1 490 541	174 209	0	1 664 750	1 122 551	0	221 580	0	0	0	1 344 131	0	320 619
2. Actifs corporels d'exploitation													
2.1 Installations techniques et machines	5 979 878	374 709		6 354 587	5 028 888	0	242 654				5 271 541	0	1 083 046
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	1 523 907	126 866		1 650 774	1 082 327	0	167 918				1 250 245	0	400 529
2.3 Acomptes versés				0	0	0					0	0	0
	7 503 785	501 576	0	8 005 361	6 111 215	0	410 571	0	0	0	6 521 786	0	1 483 575
3. Placements													
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.	30 897 373	0		30 897 373	10 662 291	0	628 256				11 290 546	0	19 606 827
3.2 Placements dans les entreprises liées	19 701 579	0	0	19 701 579	0	111 449	0	0	0	111 449	0	0	19 701 579
3.2.1 Parts	19 701 579	0		19 701 579	0	111 449		0		111 449	0	0	19 701 579
3.2.2 Bons et obligations	0			0	0	0					0	0	0
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	0	0	0	0	0	0					0	0	0
3.3.1 Parts	0			0	0	0					0	0	0
3.3.2 Bons et obligations	0			0	0	0					0	0	0
3.4 Autres placements financiers	211 941 318	185 585 083	155 895 399	241 631 002	0	3 262 894	0	1 084 509	0	400 540	0	3 946 863	237 684 139
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	42 688 537	2 093 547	1 274 783	43 507 301	0	3 262 894		699 389		400 540	0	3 561 743	39 945 558
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	167 370 088	181 856 058	153 449 565	195 776 581	0	0		385 120			0	385 120	195 391 461
3.4.3 Prêts hypothécaire	0			0	0	0					0	0	0
3.4.4 Autres prêts	1 882 694	1 635 478	1 171 051	2 347 121	0	0					0	0	2 347 121
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	0			0	0	0					0	0	0
3.4.6 Autres	0		0	0	0	0					0	0	0
3.5 Créances pour espèces déposées	999 890	0	46 952	952 938	0	0					0	0	952 938
3.6 Placements des contrats en UC	0			0	0	0					0	0	0
	263 540 161	185 585 083	155 942 351	293 182 893	10 662 291	3 374 342	628 256	1 084 509	0	511 988	11 290 546	3 946 863	277 945 484
TOTAL:	272 534 487	186 260 868	155 942 351	302 853 004	17 896 057	3 374 342	1 260 407	1 084 509	0	511 988	19 156 464	3 946 863	279 749 678

Annexe 9_ Etat récapitulatif des placements au 31-12-2020

	Valeur	Valeur	Juste	Plus ou moins-value latente:
	brute:	nette:	valeur:	
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	30 897 373	19 606 827	31 450 449	553 075
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	44 687 837	41 562 702	78 787 528	34 099 691
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				-
Autres parts d'OPCVM	18 521 043	18 084 435	19 403 487	882 444
Obligations et autres titres à revenu fixe	195 776 581	195 391 461	208 043 138	12 266 558
Prêts hypothécaires				-
Autres prêts et effets assimilés	2 347 121	2 347 121	2 347 121	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	952 938	952 938	952 938	-
Autres dépôts	-	-	-	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus				-
Total	293 182 893	277 945 484	340 984 662	47 801 769
<i>Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques</i>	280 389 766	265 152 357	299 195 857	18 806 091
<i>Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques</i>	34 861 666	34 448 623	34 448 623	- 413 043

Annexe N°10_ Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer au 31-12-2020

Année d'inventaire:	Exercice de survenance				
	N-4:	N-3:	N-2:	N-1:	N:
Inventaire N-2					
Règlements cumulés	58.839.967	66.841.139	82.784.566		
Provisions pour sinistres	7.413.543	15.333.405	36.177.773		
total charges des sinistres	66.253.510	82.174.544	118.962.340		
Primes acquises	134.835.976	140.073.587	154.140.326		
% sinistres / primes acquises	49%	59%	77%		

Année d'inventaire:	Exercice de survenance				
	N-4:	N-3:	N-2:	N-1:	N:
Inventaire N-1					
Règlements cumulés	61.807.364	73.256.498	103.024.027	86.092.206	
Provisions pour sinistres	9.223.770	16.669.085	36.892.574	96.206.264	
total charges des sinistres	71.031.134	89.925.583	139.916.601	182.298.470	
Primes acquises	134.835.976	140.073.587	154.140.326	172.331.239	
% sinistres / primes acquises	53%	64%	91%	106%	

Année d'inventaire:	Exercice de survenance				
	N-4:	N-3:	N-2:	N-1:	N:
Inventaire N					
Règlements cumulés	63.548.045	76.318.499	110.542.448	120.661.103	67.734.518
Provisions pour sinistres	6.680.092	10.272.859	27.298.417	40.212.427	90.855.265
total charges des sinistres	70.228.136	86.591.358	137.840.866	160.873.531	158.589.783
Primes acquises	134.835.976	140.073.587	154.140.326	172.331.239	183.468.976
% sinistres / primes acquises	52%	62%	89%	93%	86%

Annexe11_ Ventilation des charges et des produits des placements au 31-12-2020

	<u>revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées et avec lien de participations:</u>	<u>autres revenus et frais financiers:</u>	<u>Total:</u>	<u>Raccordement</u>
1. Placements immobiliers				
1.1 Immeubles		1 670 056	1 670 056	<i>PRNT11</i>
1.2 Parts et actions de société immobilière			-	
	-	1 670 056	1 670 056	<i>PRNT11</i>
2. Participations				
2.1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie		8 722 340	8 722 340	<i>PRNT11+PRNT14</i>
2.2 Emprunts obligataires		5 035 320	5 035 320	<i>PRNT11</i>
2.3 Actions de sociétés cotées en bourse		405 192	405 192	<i>PRNT11+PRNT13+PRNT14</i>
2.4 Parts et actions dans les OPCVM		212 849	212 849	<i>PRNT11+PRNT13</i>
2.5 Parts dans les SICAR et SICAF	111 449	10 000	121 449	<i>PRNT11+PRNT13</i>
2.6 Autres actions et valeurs mobilières	2 099 625	177 000	2 276 625	<i>PRNT11+PRNT13+PRNT14</i>
2.7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		6 325 001	6 325 001	<i>PRNT12+PRNT14</i>
2.8 Contrats en unités de comptes			-	
2.9. Autres		22 256	22 256	<i>PRNT11</i>
	2 211 073	20 909 958	23 121 031	
3. Autres placements			-	
4. Autres revenus et charges financiers (commissions, honoraires)			-	
Total	2 211 073	22 580 014	24 791 087	
Intérêts		869 108	869 108	<i>CHNT11</i>
Frais externes		2 072 033	2 072 033	<i>CHNT11</i>
Autres frais	-	2 834 071	2 834 071	<i>CHNT11+CHNT12+CHNT13</i>

Annexe 13_ Résultat technique par catégorie d'assurance au 31-12-2020

	A.T.	INCENDIE	AUTO	INDIVIDUEL ACCIDENT	VOL	MALADIE	R.S	R.C	MARITIME	ACCEPTATIONS	Total:
Primes acquises	0	26 202 857	62 053 433	1 995 739	2 090 833	66 598 298	11 722 939	7 429 026	4 684 583	691 268	183 468 976
Primes émises	0	26 224 514	64 281 818	1 967 482	2 029 186	67 999 362	10 938 754	6 990 171	4 603 752	727 388	185 762 427
Variation des primes non acquises	0	-21657	-2 228 385	28 257	61647	-1401064	784 185	438 855	80 830	-36 120	-2 293 452
Charges de prestations	66 452	-10 391 454	-44 143 788	-1 754	-636 664	-51 195 565	-7 273 701	-7 325 457	-2 629 686	19 927	-123 511 689
Prestations et frais payés	-71258	-14 657 440	-33 910 096	-309 956	-451 792	-50 028 671	-6 248 598	-2 463 153	-2 334 712	-186 652	-110 662 328
Charges des provisions pour prestations diverses	137 710	4 265 986	-10 233 692	308 202	-184 872	-1 166 894	-1025 103	-4 862 304	-294 974	206 579	-12 849 361
Solde de souscription	66 452	15 811 403	17 909 645	1 993 985	1 454 169	15 402 733	4 449 238	103 569	2 054 897	711 195	59 957 287
Frais d'acquisition	-600	-3 847 304	-9 191 727	-734 444	-563 330	-4 873 296	-1 780 707	-795 125	-670 331	-197 150	-22 653 713
Autres charges de gestion nettes	-4 807	-1 877 207	-5 877 450	-397 738	-226 662	-781 780	-716 571	-382 705	-880 918	0	-11 145 838
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-5 407	-5 724 511	-15 069 177	-1 131 882	-789 992	-5 655 076	-2 497 278	-1 177 830	-1 551 249	-197 150	-33 799 551
Produits nets de placements	63 430	2 458 545	6 750 340	121 535	115 235	2 689 483	834 297	1037 752	401 698	91 670	14 563 986
Participation aux résultats		-170 772	-459 717	-14 633	121 554	-13 16 884	-182 409	-16 588	-63 718	-19 437	-2 122 604
Solde financier	63 430	2 287 773	6 290 624	106 902	236 789	1 372 599	651 888	1 021 165	337 979	72 233	12 441 382
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	0	-21474 887	-1348 629	-170 446	-1352 558	-19 961 939	-9 778 371	-5 290 601	-3 953 967	0	-63 331 397
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	0	13 359 850	121 248	22 300	253 530	8 323 329	5 557 208	1488 764	1948 724	0	31 074 953
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	0	-4 847 859	190 381	-58 815	-8 937	599 362	939 678	4 601 235	897 337	0	2 312 381
Part des réassureurs dans les provisions pour égalisation et équilibrage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	0	17 719	0	0	0	562	0	0	0	0	18 280
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	0	4 461 831	0	39 972	488 519	4 080 525	2 732 537	509 965	742 788	0	13 056 136
Solde de réassurance et/ou rétrocession	0	-8 483 347	-1 037 001	-166 989	-619 446	-6 958 161	-548 948	1 309 363	-365 118	0	-16 869 646
Résultat technique	124 476	3 891 318	8 094 091	802 016	281 520	4 162 096	2 054 900	1 256 267	476 509	586 278	21 729 471
Informations complémentaires											
Provisions pour primes non acquises à la clôture	0	4 325 235	25 789 646	598 875	266 569	5 213 984	3 422 354	3 078 832	467 524	890 705	44 053 724
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	0	4 303 578	23 561 261	627 132	328 216	3 812 920	4 206 539	3 517 687	548 354	854 585	41 760 272
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	0	38 770 804	116 889 164	664 991	989 316	7 820 240	10 048 206	23 475 846	6 875 960	1070 000	206 604 527
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	0	42 397 244	108 258 795	971 723	805 021	6 742 361	8 885 535	18 623 350	6 561 329	1276 579	194 521 936
Provisions mathématiques à la clôture	1850 110	3 652	42 995	0	0	277 740	0	0	0	0	2 174 497
Provisions mathématiques à l'ouverture	1987 820	3 873	44 404	0	0	302 566	0	0	0	0	2 338 663
Provisions pour risques en cours à la clôture	0	918 443	0	0	0	0	0	0	0	0	918 443
Provisions pour risques en cours à l'ouverture	0	1530 861	0	0	0	0	0	0	0	0	1 530 861
Prévisions de recours à la clôture	0	39 437	5 826 914	0	0	0	3 231	52 491	284 286	0	6 206 360
Prévisions de recours à l'ouverture	0	867	7 518 845	0	0	0	1596	60 794	265 026	0	7 847 128

Annexe16_ Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers exercice 2020

	<u>raccordement</u>	<u>TOTAL</u>
Primes acquises		183 468 976
Primes émises	<i>PRNV11 1°colonne</i>	185 762 427
Variation des primes non acquises	<i>PRNV12 1°colonne</i>	- 2 293 452
Charges de prestations		- 123 511 689
Prestations et frais payés	<i>CHNV11 1°colonne</i>	- 110 662 328
Charges des provisions pour prestations diverses	<i>CHNV12,CHNV2,CHNV3,CHNV6 1°colonne</i>	- 12 849 361
Solde de souscription		59 957 287
Frais d'acquisition	<i>CHNV41,CHNV42</i>	- 22 653 713
Autres charges de gestion nettes	<i>CHNV43,PRNV2,CHNV5</i>	- 11 145 838
Charges d'acquisition et de gestion nettes		- 33 799 551
Produits nets de placements	<i>PRNT3</i>	14 563 986
Participation aux résultats	<i>CHNV3,CHNV11</i>	- 2 122 604
Solde financier		12 441 382
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	<i>PRNV11 2°colonne</i>	- 63 331 397
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	<i>CHNV11 2°colonne</i>	31 074 953
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	<i>PRNV12,CHNV12 2°colonne</i>	2 312 381
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans la participation aux résultats	<i>CHNV3 2°colonne</i>	18 280
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	<i>CHNV44</i>	13 056 136
Solde de réassurance et/ou rétrocession		- 16 869 646
Résultat technique		21 729 471
Informations complémentaires		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		44 053 724
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		41 760 272
Provisions pour sinistres à payer à la clôture		206 604 527
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture		194 521 936
Provisions mathématiques à la clôture		2 174 497
Provisions mathématiques à l'ouverture		2 338 663
Provisions pour risques en cours à la clôture		918 443
Provisions pour risques en cours à l'ouverture		1 530 861
Prévisions de recours à la clôture		6 206 360
Prévisions de recours à l'ouverture		7 847 128